



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Pauvreté rurale et insécurité alimentaire en Amérique latine et dans la Caraïbe

Question écrite n° 15804

Texte de la question

Mme Josette Manin attire l'attention de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur les constats formulés dans deux rapports publiés par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en novembre 2018 : le panorama de la pauvreté rurale en Amérique latine et dans la Caraïbe et le panorama de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Amérique latine et dans la Caraïbe. Le premier panorama évoqué met très clairement en évidence que, pour la première fois en dix ans, la pauvreté dans les zones rurales d'Amérique latine et des Caraïbes a augmenté de deux millions de personnes entre 2014 et 2016, pour atteindre un total de 59 millions de personnes concernées. De 1990 à 2014, la pauvreté rurale dans la région avait diminué de près de 20 %, passant de 65 % à 46 % de la population concernée. Mais entre 2014 et 2016, la pauvreté et l'extrême pauvreté ont augmenté de 2 % pour atteindre respectivement 48,6 % et 22,5 %. Le deuxième panorama évoqué indique, pour sa part, que la faim, la malnutrition, la carence en micronutriments, le surpoids et l'obésité affectent davantage les personnes à faible revenu, les femmes, les peuples autochtones, les Afro-descendants et les familles rurales d'Amérique latine et des Caraïbes. Il s'avère ainsi que la faim touche 39,3 millions de personnes, soit 6,1 % de la population régionale caribéenne et latino-américaine. Entre 2015 et 2016, on comptait 200 000 personnes sous-alimentées en plus. Entre 2016 et 2017, ils étaient 400 000 en plus. Le Venezuela est aujourd'hui l'un des pays qui compte le plus grand nombre de personnes sous-alimentées de la région (3,7 millions, soit 11,7 % de sa population), avec Haïti (5 millions, 45,7 % de sa population) et le Mexique (4,8 millions, 3,8 % de sa population), même s'il convient de noter qu'en Haïti, au Mexique, ainsi qu'en Colombie et en République dominicaine, la faim a diminué au cours des trois dernières années. En tant que députée de la Martinique, vice-présidente du groupe d'amitié parlementaire France-Cuba et membre du groupe d'amitié parlementaire France-Haïti, elle est particulièrement attentive et sensible à la situation des pays voisins du bassin caribéen, du plateau des Amériques et d'Amérique centrale. Alors que la France, en commun avec les États membres de l'UE, a officiellement présenté, le 17 décembre 2018, la candidature de Mme Catherine Geslain-Laneelle au poste de directrice générale de la FAO, et compte tenu de l'intégration régionale croissante de la Martinique dans les organisations politiques caribéennes et latino-américaines (CARICOM, CEPALC et AEC), elle souhaite connaître les actions de coopération et les priorités de l'aide publique au développement arrêtées par la France et l'Union européenne, dans ces régions, pour l'année 2019.

Texte de la réponse

L'action de la France contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition s'inscrit dans un contexte global de renforcement et s'organise autour de plusieurs canaux, pour assurer une continuité urgence-développement. Le CICID (Comité interministériel de la coopération internationale et du développement) a acté une augmentation de l'aide humanitaire française pour atteindre le montant de 500 millions d'euros à l'horizon 2022. Ce montant permettra de renforcer l'appui aux populations touchées par les crises alimentaires et nutritionnelles. Au Venezuela, la France a mobilisé 740 000 € en 2018 face à la crise qui touche le pays, en appui aux activités respectives du Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR) pour les Vénézuéliens en Colombie, de Médecins du

monde au Vénézuéla et de Caritas au Brésil. En 2019, au regard de l'aggravation de cette crise, cette contribution a été portée à hauteur de 1 560 000 € pour soutenir les programmes du HCR et du Comité International de la Croix-Rouge (CICR), la fourniture de repas et de compléments nutritionnels pour les enfants et les femmes enceintes (ONG Alimenta la Solidaridad) et la fourniture d'une aide alimentaire et en matière d'hygiène pour les populations des Etats Zulia et Tachira (NRC). L'action de la France vise également, au-delà des réponses aux crises, à améliorer les causes structurelles menant à la pauvreté et à l'insécurité alimentaire. A titre bilatéral, sur le court et moyen terme, la France mobilise l'Aide alimentaire programmée (AAP), pour renforcer la résilience des populations et lutter contre la malnutrition. En Haïti, l'AAP permet par exemple de soutenir depuis plusieurs années des programmes de cantines scolaires permettant à la fois d'assurer la sécurité alimentaire des écoliers mais aussi d'améliorer la rétention scolaire. Dans la Caraïbe, l'Union européenne s'implique au niveau régional dans trois grands secteurs transversaux afin d'aider les pays partenaires à relever les défis relatifs à la coopération et à l'intégration régionales ; au changement climatique, à la gestion des catastrophes, à l'environnement et à l'énergie durable ; et enfin ceux ayant trait à la criminalité et à la sécurité. Au niveau national, l'aide européenne bénéficie en grande partie à Haïti qui dispose d'une enveloppe de 420M€ pour la période 2014-2020, dont 100M€ visant à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à ainsi réduire la proportion de la population souffrant de la faim et de la malnutrition. En ce qui concerne l'Amérique Latine, aucun projet ciblant le Venezuela et le Mexique n'a fait l'objet d'une adoption pour l'année 2019 au titre du volet géographique de l'Instrument de coopération au développement. En revanche, divers projets bénéficiant à d'autres pays d'Amérique latine (dont la Colombie, le Honduras, le Guatemala et Cuba) ont été adoptés dans le cadre de programmes d'action annuels 2018-2019. Ceux-ci visent notamment à fournir un appui à la justice, à l'emploi et aux systèmes de soin.

Données clés

Auteur : [Mme Josette Manin](#)

Circonscription : Martinique (1^{re} circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15804

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 janvier 2019](#), page 32

Réponse publiée au JO le : [30 juillet 2019](#), page 7149